

Parc national de la Vanoise

Objectif 2.3.1 Connaître et suivre les évolutions des patrimoines et des activités humaines au regard des objectifs de la charte

Contexte

[...]

La connaissance et le suivi de l'activité pastorale et des différentes formes de fréquentation touristique, contribuent à conforter les interactions positives (prairies de fauche...) et à limiter les interactions négatives (dérangements, dégâts).

Enjeux

Cet objectif répond directement à l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines. Il recoupe d'autres enjeux, comme celui de Pérenniser la complémentarité entre une naturalité préservée et une économie agropastorale dynamique et ainsi que le nouvel enjeu de la charte de Mieux intégrer le parc national et son établissement dans le territoire à travers les porter à connaissance et la diffusion des connaissances.

Objectifs poursuivis

[...]

Mesures contribuant à l'atteinte de l'objectif

| Mesures contractuelles (liste non exhaustive) | Rôle de l'établissement public du parc national | Rôle des communes adhérentes | Principaux autres partenaires |
|---|---|------------------------------|---|
| [...] | [...] | [...] | [...] |
| 2.3.1.j - Suivre les pratiques agricoles et de loisirs, notamment les pratiques pastorales, la fréquentation touristique et les activités de sports de nature | Assurer le suivi et porter à connaissance des résultats | | Organisations professionnelles agricoles, SEA |
| [...] | [...] | [...] | [...] |

Parc national de la Vanoise

Référence ID de l'article : #4215

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-07-25 13:15